

INFO-TRAVAUX

Publié le 10 octobre 2024

SEMAINE DU 15 AU 18 OCTOBRE 2024

LOCALISATION	NATURE DES TRAVAUX
1. Intersection des boulevards Casavant Ouest et Laurier Ouest (District Douville)	Travaux de réaménagement de l'intersection des boulevards Laurier Ouest et Casavant Ouest comprenant l'élargissement de la chaussée, l'ajout d'un terre-plein central et la construction d'un trottoir. (Service du génie)

SEMAINE DU 21 AU 25 OCTOBRE 2024

LOCALISATION	NATURE DES TRAVAUX
2. Intersection des boulevards Casavant Ouest et Laurier Ouest (District Douville)	Poursuite des travaux (Service du génie)
3. Rue Yamaska , entre l'avenue Jutras et la voie ferrée du CN. (District Yamaska)	Travaux de construction d'un tronçon de conduite maitresse d'aqueduc, par forage directionnel. La rue Yamaska sera fermée à la circulation entre l'avenue Jutras et la voie ferrée du CN. (Service du génie)
4. Avenue Bérard , entre les rues Ferdinand-Daoust et Charles-Gilbert. (District Saint-Sacrement)	Travaux de préparation finale avant le pavage et pavage de la chaussée. (Service du génie)

SEMAINE DU 28 OCTOBRE AU 1ER NOVEMBRE 2024

LOCALISATION	NATURE DES TRAVAUX
5. Intersection des boulevards Casavant Ouest et Laurier Ouest (District Douville)	Poursuite des travaux. (Service du génie)
6. Rue Yamaska , entre l'avenue Jutras et la voie ferrée du CN. (District Yamaska)	Poursuite des travaux. (Service du génie)
7. Avenue Bérard , entre les rues Ferdinand-Daoust et Charles-Gilbert. (District Saint-Sacrement)	Poursuite des travaux. (Service du génie)
8. Rue Marguerite-Bourgeoys , entre l'avenue Bourdages Nord et l'avenue Saint-Joseph. (District Cascades)	Travaux d'inspection de la conduite maitresse d'égout sanitaire entraînant la fermeture de la bretelle sous le pont Barsalou. (Service du génie)

Au cours de l'année, plusieurs entraves sont planifiées afin d'améliorer le réseau routier et les infrastructures. La Ville de Saint-Hyacinthe travaille pour réduire les impacts auprès des piétons, des cyclistes, des résidents et des automobilistes. Nous vous remercions de votre compréhension. L'échéancier est tributaire des conditions climatiques.

